



Le dossier

FORUM PAR CERCLES
D'ÉCHANGES
LE 22 MARS 2005
À ASPET (31).



© Jean-Claude Flament - Mediaterra



Ours Discussions dans les vallées

>>> Renforcement de la population d'ours des Pyrénées

Le gouvernement a annoncé le renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées. Sa mise en œuvre sera le résultat d'une longue concertation.

L'*Ursus arctos* est en danger. La population d'ours des Pyrénées n'est pas viable à long terme. Aussi, en 2005, le gouvernement annonce-t-il le lâcher de cinq ours, pour le printemps/été 2006. Dans la perspective de ce renforcement de population, une large concertation avec les acteurs pyrénéens sur les modalités de sa mise en œuvre est engagée.

Large, pourquoi? Parce que les sondages d'opinions réalisés dans les Pyrénées en 2003, 2004 et 2005, révèlent que l'acceptation sociale de l'ours est globalement acquise. Cependant, cette tendance majoritaire n'est pas celle qui est relayée publiquement. Aussi, dans l'optique de développer une concertation équitable, il semble nécessaire, au côté des processus classiques tels les comités de pilotage (où seuls les représentants institutionnels sont associés), qu'un système de concertation plus large soit développé. La coordination de cette consultation est confiée au préfet de la région Midi-Pyrénées appuyé par la Diren. Dans un premier temps, l'ensemble des acteurs concernés reçoit un dossier proposant les dispositions techniques du renforcement. On y rappelle également les mesures économiques et sociales existantes et des pistes d'amélioration y sont suggérées. Cependant, la discussion reste ouverte sur les mesures destinées à rendre cette opération compatible avec le maintien et le développement des activités humaines.

Diverses instances sont associées à la concertation. Au total, sur une période de trois mois, plus de quarante réunions sont menées, rassemblant plus d'un millier de personnes. Par ailleurs, soixante-douze personnalités institutionnelles sont auditionnées individuellement et 1 329 personnes ont l'occasion de s'exprimer directement dans le cadre d'une enquête menée par internet¹. Bien sûr, et cela va sans dire, les autorités espagnoles et andorranes ont également été consultées. Outre le nombre important de réunions, il faut également pointer la diversité des modes de

>>> Mèl : evelyne.sanchis@midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr

PLUS DE MILLE PERSONNES ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE SUR INTERNET. IL S'AGISSAIT DE QUESTIONS OUVERTES NÉCESSITANT UNE RÉFLEXION APPROFONDIE. L'ANALYSE DES RÉPONSES ET DES PROPOSITIONS D'ACTIONS A ÉTÉ FAITE PAR RUBRIQUE : COHABITATION AVEC LE PASTORALISME, CHASSE, FORÊT... ONT ÉTÉ RETENUES LES PROPOSITIONS RÉALISTES ET SURTOUT POSSIBLES À METTRE EN ŒUVRE AU VU DES FINANCEMENTS.

concertation mis en œuvre. Cette diversité n'est pas le fait du hasard mais la résultante d'une adaptation aux structures et aux acteurs. Ainsi, la concertation a usé des voies classiques de réunions institutionnelles. C'est le cas du comité de massif, des comités départementaux ou des réunions de maires et conseillers généraux. D'autres rencontres, cependant, ont pris un autre tour. Des réunions spécifiques ont été montées avec les fédérations de chasseurs, les associations de protection de la nature... Il faut souligner aussi l'originalité des entretiens individuels conduits avec divers responsables institutionnels.

Des cercles d'échanges

Plus près du terrain, la concertation a également pris la forme d'auditions publiques. Des forums ou cercles d'échanges ont été organisés. Environ soixante personnes, pour chaque forum, choisies par un institut de sondage sur la base de critères de représentativité de la population de montagne, ont été invitées à débattre au sein de six tables de dix personnes.

Et puis, pour s'ouvrir au très grand public, une enquête via internet a été menée dès le 15 février et jusqu'au 30 avril. Tout un chacun pouvait alors y consigner son opinion et formuler des propositions.

Cependant, l'ouverture de la concertation ne signifie pas pour autant l'adhésion. Ainsi, lors des réunions, institutionnelles, quatre positions ont été adoptées : pratiquer la politique de la chaise vide ; ne venir que pour déposer une motion type et se retirer en refusant le dialogue ; venir en masse pour limiter les possibilités de formulation d'avis positif ; participer en manifestant son opposition ou en effectuant des propositions constructives.

Quoi qu'il en soit, la diversité des modalités et des lieux de concertation a permis une grande richesse de propositions et de nombreuses préconisations ont été retenues. Le plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises sera rendu public en début d'année 2006. ■

ÉVELYNE SANCHIS
DIREN PYRÉNÉES

1. www.ours.ecologie.gouv.fr

